



Ville de Chiny - Développement rural

Mémo des réunions de terrain des 4 et 6 août 2009 : commune de Chiny

Moyen (4 août 2009)

Personnes présentes :

- Bruno HARDY : administration communale
- Hugues BOUSSARD : membre de la CLDR et du comité de village de Moyen
- Jean-Luc JACQUEMIN : Impact sprl
- Cécile GERARD et Bruno ECHTERBILLE : Fondation rurale de Wallonie



Cette visite de terrain s'est concentrée sur la possibilité de rénover une ancienne fontaine en maison de village. Ce bâtiment, qui appartient actuellement à un propriétaire privé est occupé par une association de colombophiles et de l'association de village de Moyen.

Le bâtiment a une surface au sol d'environ 75 m². Il est actuellement séparé en deux locaux. Il serait bénéfique de pouvoir créer une salle unique avec la pose de cloison de séparation afin de limiter les coûts de chauffage pour les usages avec peu de personnes.

Quelques questions : quels sont les besoins spécifiques pour les associations du village (usages, capacités, possibilités de stockage). L'association dispose de tonnelles et de chapiteau qui doivent être rangés.

M. JACQUEMIN propose que la rénovation intègre des extensions du bâtiment notamment pour pouvoir intégrer une cuisine, une pièce pour l'entrée afin de disposer de l'ensemble de la fontaine pour l'accueil des activités. Ces extensions pourraient être distinguées du bâtiment original par un bardage bois.

Il est important de préciser que la zone reste inondable. *Quelles sont les dispositions particulières à prendre ?*

Suxy (4 août 2009)

Personnes présentes :

- Bruno HARDY : administration communale
- MM. MADAN et ROBLAIN : membre de la CLDR et du comité de village de Suxy
- Jean-Luc JACQUEMIN : Impact sprl
- Cécile GERARD et BRUNO ECHTERBILLE : Fondation rurale de Wallonie



La fontaine de Suxy a précédemment fait l'objet d'une intervention dans le cadre de la rénovation rurale dans les années 80. Le souhait des habitants est de procéder à un réaménagement du bâtiment afin de valoriser le site, notamment les objets qui y sont disposés et qui constitue un espace de mémoire collective pour les habitants du village (photos anciennes, matériel agricole ancien).

La finalité de ces aménagements serait de pouvoir remettre le bâtiment aux normes actuelles et de procéder à des aménagements légers.

Prouvy (6 août 2009).

- Habitants : Jean-Pierre ALBERT,
- Impact : Stéphane MOTTIAUX
- FRW : Cécile GERARD, Bruno ECHTERBILLE

Les habitants ont remis à l'auteur de projet un plan cadastral du village avec mention en couleur des cours d'eau (bleu), les murets sont en jaunes et on mentionne de manière explicite les endroits du village jugés intéressants : calvaire, église, lavoir, ...

L'auteur de projet souligne la nécessité d'établir un périmètre concernant les travaux.



Les habitants souhaitent que le lavoir (XIX^e siècle) qui est classé puisse faire l'objet d'une réhabilitation. Le bâtiment est situé à proximité d'une source et est bordé par des bacs abreuvoirs. Cette source va ensuite vers la Breuvanne, vers la zone humide protégée par le DNF et qui se trouve sur le territoire de la Commune de Tintigny. Il serait intéressant que la réhabilitation de cette fontaine intègre des panneaux didactiques sur les zones humides et l'eau de manière générale. D'autres usages sont à prendre en compte comme la création d'une

compte comme la création d'une aire de pique-nique et des aménagements spécifiques pour les randonneurs.

Il est à noter que des écoulements d'eau ont progressivement rendu une partie du sol fangeux et rendent les pavés instables. Le toit du bâtiment est recouvert d'ardoises synthétiques.

Château de Prouvy : la structure du village est celle d'un village lorrain typique (village-rue). Toutefois, une partie plus ancienne est plus large. On trouve dans cette partie du village une grande bâtisse appelée château et qui est actuellement séparé entre deux propriétaires. Les habitants ont également évoqué leur intérêt de connaître les démarches nécessaires pour obtenir l'enfouissement des câbles électriques.



La visite du village porte aussi sur les aménagements relatifs aux entrées du village ainsi que les carrefours jugés problématiques. Dans ce cadre, il serait utile de pouvoir consulter le rapport qui a été fait par l'IBSR. Le principe serait de valoriser des portiques végétaux qui marqueraient l'entrée dans le village. La pose de miroir permettrait de rendre certains carrefours moins dangereux.

La zone marécageuse de la Machière – présence d'une source d'eau à proximité de l'église.

Le calvaire a été réaménagé par les habitants de Prouvy. On trouve à proximité de ce calvaire une voie liaison qui mène à la chaussée romaine.

Il faut signaler la présence de trois gîtes touristiques dans le village.



Abreuvoir : il serait utile de remettre de l'eau.

Actuellement cet abreuvoir, ainsi que les abords, sont fleuris et entretenus par Madame CATOT.

Bruno ECHTERBILLE
Agent de développement FRW